

Urbanisme - Aménagement



Adaltys conseille les porteurs de projets privés et publics à toutes les étapes de leurs projets dans les domaines de l'urbanisme et de l'aménagement afin d'en assurer la réalisation dans des conditions optimisées et sécurisées.

Le cabinet offre une expertise reconnue en droit de l'urbanisme réglementaire (autorisations et documents d'urbanisme), en montage et gestion d'opérations d'aménagement (ZAC, lotissements, divisions foncières, concessions d'aménagement), en urbanisme commercial, en expropriation et préemption.

Les enjeux environnementaux sont également intégrés : Adaltys propose un savoir-faire reconnu pour l'intégration de ces problématiques dans les projets d'urbanisme et d'aménagement à travers notamment les évaluations, concertations et autorisations environnementales.

Afin d'offrir un accompagnement opérationnel, Adaltys met à la disposition de ses clients des équipes pluridisciplinaires situées sur tout le territoire national permettant d'anticiper et de traiter les sujets en lien avec le projet, en matière d'immobilier, de domanialité, de construction ou de fiscalité par exemple.

Intervenant également au contentieux ainsi que lors des négociations avec les acteurs d'un dossier, le cabinet développe une approche stratégique et efficace de chaque affaire qui lui est confiée.

Adaltys accompagne ses clients à l'aide de documents synthétiques et constructifs (notes, fiches et calendriers de procédures) présentant des solutions opérationnelles fondées sur une analyse juridique étayée et l'évaluation des risques associés.